

Le 8 mars dernier lors d'une mini- conférence organisée par le «Conseil canadien du droit international» Me Jeffrey Smith, conseiller international du POLISARIO, est venu présenter le Sahara occidental comme étant la « dernière colonie de l'Afrique »



Par Yassine El Fouladi

C'est donc devant un auditoire composé d'étudiants et de professeurs en droit international, auquel s'est jointe l'ambassadeur du Royaume du Maroc au Canada, Mme Nouzha Chekrouni, que Me Jeffrey Smith a fait son exposé.

Me Smith a axé son speech sur deux points qui seraient selon lui essentiels; 1) le droit international de tout peuple à l'autodétermination et 2) l'histoire coloniale du Sahara.

D'emblée, Me Smith pose la question pourquoi le Sahara n'est pas reconnu universellement comme un état souverain. La réponse qu'il donne est que l'ONU attend la déclaration d'autodétermination du peuple sahraoui. En d'autres mots, le Sahara aurait le droit de déclarer son indépendance et c'est tout ce que la communauté internationale attend pour reconnaître le Sahara.

"Seul le fait d'avoir un droit ne peut suffire à justifier son exercice".

Et c'est pourquoi Me Smith fait un historique du passé colonial du Sahara afin de justifier ce droit. Il rappelle que le territoire fut une colonie espagnole et que ce serait des mouvements locaux d'indépendance qui seraient à l'origine des accords de Madrid qui établissent les conditions du retrait espagnol du Sahara.

Il présente l'histoire afin de subtilement défendre l'idée que le Maroc serait l'héritier de l'occupation de ce territoire en échange de certains accords commerciaux avec l'Espagne. Le conférencier compte ainsi son audience à conclure que le Maroc occuperait la dernière colonie

en Afrique.

Prenant la parole juste après, Madame Nouzha Chekrouni réfuta l'un après les autres les arguments de l'avocat, rappelant au passage que c'est le Maroc qui fut victime des conséquences du colonialisme européen et particulièrement espagnol. En plus du Sahara morcelé, le Maroc est toujours privé de Sebta, de Mellilia, du pignon d'Al Hoceima et des îles Jaafarine, tout au long de sa côte méditerranéenne. Comment peut-on alors prétendre qu'il est complice de l'Espagne? Se demanda-t-elle! Et question d'histoire, les accords de Madrid n'ont-ils pas un lien avec la marche verte, une initiative marocaine?

Sur la question fondamentale du droit à l'autodétermination, Madame Chekrouni a rappelé que le Maroc



Mme Nouzha Chekrouni, ambassadeur de SM le Roi au Canada

avait accepté le référendum, mais de l'avis même de l'émissaire de l'ONU, cette option est difficilement applicable; Du fait qu'on ne parvient pas à se mettre sur ceux et celles qui vont voter lors du référendum. ET comment le faire quand on sait que les frontières coloniales sont très poreuses, n'ont jamais été reconnues par les populations nomades dont bon nombre ont fui l'occupation espagnole pour s'installer plus au nord du pays.

C'est peut-être bien là la plus grande démonstration que le Sahara est marocain. En effet, le peuple sahraoui a depuis toujours voyagé librement sur le territoire et fait bien sûr partie de la nation marocaine.

«Nous partageons ensemble une même culture et des mêmes origines. Demander au Maroc de se séparer du Sahara, c'est tout comme demander à une famille d'abandonner un de ses enfants»

Et Madame Chekrouni de rappeler que le Maroc met maintenant sur la table la proposition de l'autonomie élargie pour la région; proposition que plusieurs pays trouvent très

sage.

«Alors, Maroc et Sahara où sont les frontières? Serait-ce ces lignes droites qu'ont laissées les colonisateurs? Non, le Sahara n'est pas la dernière colonie en Afrique mais ses frontières sont plutôt les dernières cicatrices, souvenir des plaies de la colonisation dont a souffert ce continent» conclut Madame Nouzha Chekrouni.

« Union du Maghreb post printemps arabe » : Les maghrébins du Canada s'impliquent

C'est dans un amphithéâtre de l'Université de Montréal que s'est tenue, le 23 mars dernier, une conférence sous le thème « Union du Maghreb post printemps arabe » organisée par l'Association des Marocains du Canada en collaboration avec l'association des étudiants en science politique de l'Université de Montréal.

Plusieurs spécialistes de la région dans divers domaines ont été invités à livrer leur analyse sur les possibilités éventuelles de voir l'Union du Maghreb Arabe voir le jour concrètement.

Ainsi, Omar Aktouf, Samir Moukal, Najib Lairini, Mohammed Reda Khomsi et Athmane Chelbi ont tour à tour exposé leur vision de la situation sous différents angles. Les aspects économiques, historiques, politiques et géostratégiques ont été abordés, ainsi que le rôle des médias et de la diaspora dans le processus.

Il est vrai que les bouleversements qu'a connus la région au cours de la dernière année, ont pu insuffler un nouvel élan et des volontés renouvelées de faire réellement voir le jour cette organisation qui, on peut l'admettre, n'existe pour le moment que par son nom. Le président Moncef Marzouki a d'ailleurs en quelque sorte pris le leadership dans ce dossier et essaye d'être le détonateur du projet.

S'il est difficile de formuler des solutions tangibles, et qui plus est, lorsque l'on est de l'autre côté de l'océan, la démarche de cette conférence est très intéressante. En effet, l'éloignement peut s'avérer un avantage dans le sens où il permet d'avoir du recul



Par Aladin Reskallah, M.Sc et candidat à une maîtrise en études politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke

sur la situation. De plus, les idées qui peuvent germer durant ces rencontres peuvent sans difficulté être relayées aux décideurs directement impliqués. À l'heure de la communication et des médias sociaux, nul doute que si une idée est prometteuse, elle voyagera rapidement jusqu'aux oreilles des acteurs influents.

Le rôle des intellectuels issus de la diaspora est ici mis en lumière et est certainement à encourager. Disposant justement d'un point de vue détaché, ils ont le pouvoir et la légitimité de contribuer à ce genre de débat et ont indéniablement des chances de l'influencer.